



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes



www.sepanso40.fr

Cagnotte, le 10 mai 2017

**Monsieur le Préfet des Landes
s/c de Monsieur le Secrétaire général
24 rue Victor Hugo
40021 MONT DE MARSAN**

Transmission électronique

Objet : qualité des eaux

Monsieur le Préfet,

Nous vous avons alerté à diverses reprises à propos de la qualité des eaux destinées à la consommation humaine distribuées dans le département. Comme nous pouvions logiquement le craindre, des analyses d'eaux brutes ont révélé la présence dans celles-ci de métabolites du métolachlore et de l'acétochlore à une concentration largement supérieure aux normes réglementaires.

Les pesticides incriminés dans ce type de pollution sont, dans leur grande majorité des désherbants, en particulier l'atrazine, qui représentait encore en 2014, et malgré son interdiction, 80 % des cas de contamination des unités de distribution d'eau potable.

L'usage de désherbants à base de glyphosate a pris le relais. Compte tenu de la généralisation de leur utilisation, et des suspicions sanitaires qui pèsent sur ces désherbants, nous avons été amenés à nous interroger sur son éventuelle présence dans les eaux distribuées.

Interrogée à ce sujet par un représentant de Pays d'Orthe Environnement, et comme cette molécule ne figurait pas parmi les pesticides cités sur les relevés réglementaires d'analyse transmis chaque année aux communes, l'ARS lui a communiqué un récapitulatif des analyses d'eau du captage d'Orist concernant cette molécule et son métabolite l'AMPA, où l'on n'en relève pas la moindre trace.

Le fait est vraiment surprenant dans la mesure où l'utilisation de ce type d'herbicide dans notre département s'est généralisée. Une investigation de l'association « Générations Futures » a recherché la présence de glyphosate dans les urines d'une trentaine de personnalités, tant citadines que rurales. Toutes en contenaient à une dose supérieure au taux maximal autorisé pour les eaux destinées à la consommation humaine !

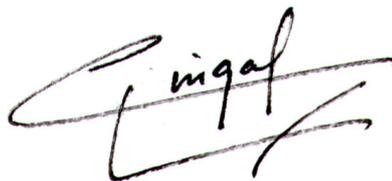
Le protocole suivi par le laboratoire allemand qui a réalisé les analyses repose sur le procédé ELISA.

.../...

Il serait rassurant, pour les usagers du département, c'est à dire pour la totalité de la population, d'être fixés sur l'absence effective de ces substances indésirables dans l'eau distribuée.

C'est pourquoi nous vous demandons, au titre de notre sécurité sanitaire et de celle de nos concitoyens, de diligenter sur notre territoire une recherche complémentaire du glyphosate et de l'AMPA, selon un protocole alternatif à celui utilisé jusqu'ici.

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments distingués.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr

Copie à :

Monsieur Xavier Fortinon, Président du Conseil Départemental

Monsieur le Directeur de l'A.R.S. Landes

Madame Laurence Motoman, conseillère régionale

Monsieur Philippe Carrasco, Pays d'Orthe Environnement

Monsieur François Veillerette, Générations futures

France Nature Environnement

Fédération SEPANSO Aquitaine